

Heures d'ouvertures :  
Lundi - jeudi : 8h - 12h et 13h20 - 17h  
Vendredi : 8h - 16h non stop

**OFFICE DES VÉHICULES**

Rte de la Communance 45  
Case postale 763 t 032 420 71 20 www.jura.ch/ovj  
CH-2800 Delémont 1 conducteur.ovj@jura.ch

**Demande de levée de la restriction A35Kw****1. Indications personnelles** (s.v.p. majuscule, stylo de couleur noire)

Nom (nom de naissance à spécifier si celui-ci n'est pas identique à l'actuel nom de famille):

Prénom(s):

Rue, N°:

N° postal:

Localité:

Lieu(x) d'origine/canton

(Pour les étrangers: pays d'origine)

Date de naissance:

(jour/mois/année)

féminin

masculin



Je soussigné-e, sollicite la levée de la restriction au sens de l'article 24 al. 5 de l'Ordonnance réglant l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière (OAC) qui stipule que la limitation de la puissance visant la catégorie A est levée, à la demande du titulaire du permis de conduire, au plus tôt deux ans après la délivrance du permis de cette catégorie si l'autorité compétente constate que, durant les deux ans précédant le dépôt de la demande, le titulaire n'a commis aucune infraction aux dispositions du droit de la circulation routière ayant entraîné ou pouvant entraîner le retrait du permis de conduire.

**Signature du - de la requérant - e****Document à joindre** : permis de conduire